

Deux projets de R&D labellisés et co-labellisés par le pôle AXELERA retenus au 24^{ème} appel à projets du FUI

Paris, le 24 octobre 2017 - Les ministres chargés de la politique des pôles de compétitivité, en lien avec les Présidents des Conseils régionaux et Régions de France, annoncent le financement de 38 nouveaux projets de R&D collaboratifs, qui bénéficieront d'une aide de l'État de 28 M€ ainsi que d'une aide des collectivités territoriales de 28 M€, dont 20 M€ des régions, 1 M€ des autres collectivités et 7 M€ de fonds communautaires (FEDER).

Parmi ceux-ci, figurent deux projets labellisés ou co-labellisés par le pôle AXELERA : AGREGÉ 2 et DEPERFLEX II.

AGREGÉ 2 : Développement d'une filière de construction de sol à partir de matériaux innovants pour l'aménagement urbain

Le projet AGREGÉ 2 vise à valider au niveau technique, économique, environnemental et sociétal une nouvelle filière de construction de sols fertiles en milieu urbain à partir de terres excavées et d'autres matériaux potentiellement valorisables aujourd'hui envoyés en centre de stockage. Il entend ainsi économiser les ressources naturelles classiquement utilisées dans les aménagements urbains (terre végétale provenant de lieux de plus en plus lointains, tourbe, granulats, ...) et développer des filières de recyclage des déchets produits par ces mêmes villes.

Aujourd'hui, la réglementation française évolue pour permettre la valorisation des terres excavées faiblement contaminées, jusqu'alors principalement envoyées en décharge. Le projet AGREGÉ propose d'intégrer les terres de texture fine, sans intérêt géotechnique, dans un processus de fabrication de sols qui comprendra d'une part des formulations de terres végétales, utilisées comme horizons de croissance des plantes, et d'autre part des sous-couches plus minérales, utilisées comme horizons techniques des sols construits (aptés à retenir ou au contraire évacuer l'eau, à permettre des enracinements profonds des arbres, ...). Les terres végétales ainsi fabriquées seront valorisables pour différents usages : parc/square, fosse de plantation d'arbres, merlons.

Le projet se décline en 5 axes spécifiques qui permettront de lever l'ensemble des freins à l'élaboration de la filière : analyse des besoins d'une agglomération et d'un projet de réaménagement de friche, formulation et amélioration de la qualité agronomique de terres, démonstration à grande échelle de la fonctionnalité des sols construits, levée des derniers verrous réglementaires, acceptabilité globale de la filière.

AGREGÉ est un projet FUI collaboratif d'un budget de 3,2 M€ et rassemble des PME locales (VALTERRA DR, CAPMETROPOLE et C3EUROPE) associées au BRGM et au groupe SUEZ (Remédiation et Minerals).

Ce projet est labellisé par le pôle AXELERA.

DEPERFLEX II : Développer des solutions alternatives « eco-responsables » de traitements déperlants sans fluor, durables dans le temps.

La déperlance d'un tissu est sa capacité à laisser glisser un liquide sur sa surface, sans l'absorber. Ainsi le textile ne se gorge pas de liquide et reste léger et respirant. La déperlance est obtenue de nos jours principalement par un traitement chimique à base de polymères fluorés PFOS et PFOA (composés dit « C8 » contenant des perfluorés classés comme « substances extrêmement préoccupantes » par le règlement REACH car toxiques et extrêmement persistants dans l'environnement) appliqué sur la face externe du tissu. Néanmoins, les résidus du traitement au fluor peuvent avoir des lourdes conséquences sur la santé et sur l'environnement impliquant son retrait du marché. Le projet DEPERFLEX II est issu d'un atelier

innovation organisé par TECHTERA suite au programme européen TexShield. DEPERFLEX II cherche à développer des solutions alternatives « ecoresponsables » de traitements déperlants sans fluor, durables dans le temps, pour obtention de propriétés d'hydrophobie et d'oléophobie à appliquer sur des textiles. Il sera particulièrement demandé une durabilité à l'usage (porter, lavage, abrasion) des matériaux traités. Inspiré du vivant, le projet cherchera à imiter par biomimétisme l'effet de déperlance observé sur les feuilles de lotus. L'innovation du projet réside dans le couplage de voies de traitement physique (structuration de surface à l'aide d'une technologie laser) et chimique afin de retrouver les performances des « C8 » sans les inconvénients et aller au-delà si possible. Les applications visées sont les vêtements des pompiers et autres marchés professionnels de type armée, police, etc. ; les vêtements de sport et outdoor ; les vêtements de protection pour l'industrie pétrochimique ; les gants de protection et tissus techniques.

D'un budget de 3,09 M€ (dont 1,6 M€ d'aide publique) et d'une durée de 48 mois, ce projet regroupe 9 partenaires complémentaires : quatre PME (SOFILETA, porteur du projet - ALPEX PROTECTION - SCIENCE ET SURFACE - MANUTECH USD), une ETI (PROTEX), un centre technique (IFTH) et trois laboratoires de recherche (ICBMS - LABORATOIRE HUBERT CURIEN - LABORATOIRE LTDS).

Ce projet est labellisé par le pôle Techtera et co-labellisé par les pôles AXELERA et ViaMéca ainsi que par le cluster Sporaltec.

A propos d'AXELERA

Créer de la valeur en faisant émerger des solutions innovantes et compétitives pour l'industrie à la confluence de la chimie, de l'environnement et de l'énergie, et rayonner au niveau international à partir d'un fort socle régional, telle est l'ambition d'AXELERA, le pôle de compétitivité chimie-environnement Lyon et Auvergne-Rhône-Alpes, créé en 2005 par ARKEMA, le CNRS, ENGIE, IFP Energies nouvelles, SOLVAY et SUEZ.

AXELERA rassemble et coordonne les acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation en chimie et en environnement, autour de 5 axes stratégiques : matières premières renouvelables, usine éco-efficente, matériaux et produits pour les filières industrielles, recyclage et recyclabilité, préservation et restauration des espaces naturels et urbains.

Classé parmi les pôles très performants par l'Etat, labellisé Gold par l'Union Européenne et fort d'un réseau de plus de 350 adhérents, AXELERA a enclenché une forte dynamique d'innovation, avec à fin 2016 284 projets de R&D labellisés par le pôle et financés pour un montant global de 800 M€.

www.axelera.org

Contacts presse

Agence OXYGEN - Virginie Raison - tel. 06 65 27 33 52 - virginie@oxygen-rp.com

AXELERA - François Brunet - tel. 06 22 73 48 83 - francois.brunet@axelera.org